



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ ف٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٤٥٥٥٥ | ٤٤٥٥٥٥
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 15 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/16/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société AtlantaSanad Assurance (absorbante) a déclaré avoir reçu un transfert de 1.694.808 actions CIH Bank de la part de la société SANAD (absorbée), et avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de CIH Bank.

Suite à ce transfert, AtlantaSanad Assurance déclare détenir 3.390.664 actions CIH Bank, soit 11,97% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, AtlantaSanad Assurance envisage de poursuivre les achats sur la valeur CIH Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma